

11 associations attaquent pour nous obliger à garantir les “droits des migrants”

écrit par WoxBo | 24 juin 2017

Lundi étaient examinées au tribunal administratif de Lille les « atteintes aux droits des migrants » suite à sa saisie par onze associations vendredi dernier !

<http://www.lavoixdunord.fr/181488/article/2017-06-21/les-atteintes-aux-droits-des-migrants-examinees-au-tribunal-administratif>

Décision du tribunal lundi...

DIX JOURS pour rendre une décision sur le droit des migrants !!! Est-ce que dans 10 jours les migrants tueurs de ce routier polonais seront derrière les barreaux (ou au moins identifiés) ?!?! Assurément non !!

STOP à cette justice à deux vitesses !!

Les « atteintes aux droits des migrants » examinées au tribunal administratif, décision ce lundi

Vendredi dernier, onze associations ont saisi le tribunal administratif de Lille. Elles attaquent la préfecture, le Département, la communauté de communes Grand Calais et la mairie de Calais, et demandent au tribunal de les contraindre à « mettre en place un dispositif garantissant le respect des droits fondamentaux de base ». L'audience, qui a lieu ce mercredi matin, a rassemblé de nombreux acteurs concernés par la situation migratoire à Calais : la préfecture du Pas-de-Calais, mais aussi la maire LR Natacha Bouchart, un représentant des transporteurs routiers, ou encore un riverain fortement touché du temps de la « jungle ». Tous se sont exprimés au cours d'un très long débat.

La dégénérescence continue !

Maxime ne cesse de nous expliquer l'arnaque qui a constitué à [remplacer](#) en la plagiant notre Déclaration de 1789 par la monstrueuse déclaration universelle de 1948 qui mène à notre disposition.

Et pourtant, il est probable que les juges de Lille vont juger en fonction d'un texte international et non en fonction de notre Déclaration de 1789 qui fait pourtant partie du préambule de notre constitution.